



Compte rendu du GT CNAS-CTM du 21 septembre 2021

Le 21 septembre dernier s'est déroulé, en présentiel/visio/audioconférence, un GT commun CNAS-CTM concernant la réforme de l'Action Sociale et plus particulièrement le réseau de l'action sociale ministérielle.

Dans leurs propos liminaires, les fédérations UNSA et CFE-CGC ont rappelé leur attachement au réseau de l'action sociale, ces acteurs étant essentiels dans le dispositif « Action sociale » du ministère. Un réseau doit pouvoir irriguer et pour cela il est vital d'avoir un interlocuteur en local. Le local, c'est l'échelon départemental qui permet un vrai maillage et d'ainsi n'oublier aucun agent. Les fédérations UNSA et CFE-CGC ont insisté sur les besoins de formation et sur l'importance de la reconnaissance de cette technicité. Pour nous, la carrière du délégué départemental doit être revalorisée et il doit avoir un pouvoir décisionnel pour faire face aux situations avec efficacité. Nous avons une nouvelle fois répété que ce réseau devait être au bénéfice des agents. Nous avons réaffirmé avec force notre opposition à une régionalisation et bien sûr à une action sociale ministérielle qui, petit à petit, se diluerait dans l'action sociale interministérielle.

La Secrétaire Générale de Bercy nous remercie pour la tenue de ce GT et explique l'importance de cette réforme de l'Action sociale. Pour elle, la réforme du réseau est essentielle pour amener à la fois qualité et adéquation aux besoins des agents car les prestations de l'action sociale reposent sur ce réseau. Il y a une nécessaire évolution de l'organisation et une hausse de la technicité tout aussi nécessaire pour répondre aux besoins des agents.

Pour la SG, la volonté d'évolutions repose sur 3 objectifs : maintien d'un réseau départemental et régional spécifiquement « action sociale », amélioration des prestations et maintien du dialogue social local. Il n'y a aucune remise en cause des CDAS (comité départemental d'action sociale) dans cette réforme mais la réforme permettra de mieux répondre aux attentes des présidents de CDAS concernant notamment la restauration collective locale et son évolution. Enfin, cette réforme apporte des garanties en termes de moyens et de matériels et, bien entendu, aux agents travaillant actuellement pour ce réseau.

La réforme en elle-même consiste à créer un échelon régional de pilotage de l'action sociale.

Cet échelon sera décisionnel et représentera le ministère en SRIAS (sections régionales interministérielles d'action sociale). Il organisera le secrétariat du CDAS et assurera la représentation auprès des directions. La création de ce pôle régional permettra une mutualisation de moyens pour gagner en compétence et en efficacité, de mieux gérer les crédits d'actions locales, de mutualiser les bonnes idées et les bonnes pratiques. Un échelon local au niveau du département sera conservé avec un référent de proximité. Cette nouvelle organisation ne remet pas en cause les CDAS et leur fonctionnement, ni leur rôle. De plus, un volet ressources humaines est prévu avec une différenciation des rôles. Les responsables régionaux seraient des cadres A et les délégués et assistants des délégués seraient cadres C ou B sous l'appellation « chargé de missions pour l'action sociale ». Un volet rémunération et un volet formation sont prévus dans la réforme.

Les fédérations UNSA et CFE-CGC au cours de leurs différentes interventions tout au long du GT sont intervenus sur plusieurs points de la réforme :

- **Nous nous posons la question de savoir si la création d'un échelon régional est vraiment pertinente. Ne serait-il pas plus simple de renforcer SRH3 qui s'occupe de l'action sociale. Sans être de purs jacobins, la création d'une strate supplémentaire nous interroge.**
- **Le mot « référent de proximité » nous inquiète forcément : au niveau local nous voulons des délégués départementaux avec un pouvoir de décisions.**
- **Nous ne comprenons pas la nouvelle chaîne hiérarchique qui semble obscure.**
- **Nous demandons la communication d'une cartographie précise du maillage actuelle de l'action sociale.**
- **Nous avons questionné l'administration sur la méthode : combien de GT sur le sujet ? Possibilité d'avoir des documents plus denses à étudier en amont ? Quelle méthode l'administration veut-elle adopter ? Nous nous sommes positionnés sur des rencontres bilatérales afin de permettre de sortir de cette réforme vers le haut.**

Lors de ces bilatérales nous interrogerons l'administration sur ses marges de manœuvre. Pour les fédérations UNSA et CFE-CGC la marge de manœuvre est simple : du mieux pour tous les agents et les cadres de nos ministères !!!